

## **Chronique communale.**

### **Cela s'est passé en 1886 : Division du département du Nord.**

*En 2015, la France a vu la modification des régions par la "Réforme territoriale" ; le but de cette réforme étant de diminuer le nombre de centres de décision.*

*En 1886, Valenciennes avait souhaité devenir préfecture d'une région qui aurait été constituée par le Hainaut, le Cambrésis et l'Avesnois ; ce département aurait pris le nom de département de l'Escaut.*

*L'autre partie aurait gardé le nom de département du Nord ou éventuellement département des Flandres. Cette démarche s'appuyait sur une ancienne loi de 1790, qui préconisait des distances limitées dans un département pour en faciliter le temps de déplacement.*

*Le conseil municipal de Poix du Nord devant examiner le vœu émis par le conseil municipal de Valenciennes souhaitant la division le département du Nord, ne croit pas devoir donner un avis favorable à la demande qui lui est soumise.*

*Il trouve que diviser notre beau département c'est lui retirer son prestige, nuire à son commerce, son industrie et à son agriculture en amoindrissant l'influence des sociétés qui y sont instituées entre autres, celles des agriculteurs du Nord.*

*La question des distances a beaucoup perdu de son importance depuis l'établissement des voies ferrées et des lignes téléphoniques.*

*Enfin, diviser le département aurait pour conséquence de créer pour les contribuables des charges nouvelles auxquelles ils ne pourraient se soustraire.*

*Le projet fut abandonné.*